

reçu  
le 23.8.

sh	M	D	VP	SO	R	3/d
Datum	15.8.68	23.8.				
Visa	h	i	VP	SO	M	U
EPD	15.8.68	17				
AMBASSADE DE SUISSE	Ankara,					le 14 août 1968
EN TURQUIE	f. T. J. M. T. M. A					

AMBASSADE DE SUISSE  
EN TURQUIE771.221.2  
612.21 - A/u  
661.5ad: t.311 Turquie.1.Au Service de la coopération technique  
Département politique fédéral

B e r n

*So. J'ai télépho. Redli qui  
accepte au plaisir pour son administration  
Lui. Lors de son voyage d'inspection de la*Monsieur l'Ambassadeur, *15* quinze d'octobre d'ici d'après *25* LoihJe vous remercie du télégramme du 8 de ce  
mois concernant l'inauguration des établissements de Kars  
et d'Istanbul.M. Dağdaş regrette évidemment que l'ancien  
Conseiller fédéral, Monsieur Wahlen, ne puisse venir en  
Turquie. Il a cependant pris note avec satisfaction de la  
présence d'une Délégation suisse qui sera dirigée par  
M. l'Ambassadeur Marcuard et a relevé que les représentants  
éventuels de la presse et de la radio suisse seront les  
bienvenus.Selon M. Dağdaş, il conviendra d'inaugurer  
en premier lieu l'établissement de Kars d'où la Délégation  
suisse pourra se rendre à Istanbul. Il pense présider lui-  
même la cérémonie d'inauguration de Kars tandis que le  
Premier Ministre, M. Demirel, présidera l'inauguration de  
l'établissement d'Istanbul.La date de l'inauguration de Kars sera  
convenablement fixée dans la semaine du 14 au 20 octobre,  
de manière à permettre à notre délégation de se rendre à  
Istanbul dont l'établissement devra être inauguré avant le  
25 octobre, début de la visite en Turquie de Général de  
Gaulle, qui mobilisera pendant cinq ou six jours le Premier  
Ministre Demirel.M. Dağdaş a promis de me faire connaître  
au plus tôt les détails du programme qu'il va préparer lui-  
même. Inutile de relever que je m'empresserai de vous les  
transmettre. Il m'a cependant prié de ne pas révéler notre  
accord de "procéder à l'inauguration des deux établissements  
que vers la mi-octobre aux responsables de la T.S.E.K; cette  
institution a en effet reçu l'ordre de se tenir prête pour  
le 15 septembre au plus tard.Vous manifestez le désir, dans votre télé-  
gramme, de savoir si je juge opportun la présence dans la

délégation suisse d'un reporter de notre radio. Cela dépend, à ma manière de voir, principalement de l'ampleur de la propagande que vous entendez faire en Suisse au sujet de cette réalisation de notre coopération technique.

Vous voudrez bien, cas échéant, vous adresser directement aux studios entrant en ligne de compte. J'ignore en effet si Sottens et Beromunster ont actuellement des correspondants sur place. La radio Sottens en avait un que j'estimais beaucoup, dans la personne du ressortissant français M. Le Moine du journal "Le Monde". Celui-ci est cependant décédé il y a un an et j'ignore si elle lui a trouvé un successeur.

Notre compatriote, M. Stierli, résidant à Istanbul, correspondant d'une dizaine de journaux suisses parmi lesquels les "Basler Nachrichten", m'a dit, il y a quelques mois, avoir été chargé de reportages politiques et d'actualités pour le poste de Beromunster. Je n'ai cependant pas eu l'occasion jusqu'ici de contrôler le degré et la qualité de ses reportages. Je l'avais invité à se tenir en contact avec l'Ambassade et avais insisté pour qu'il se mette également en rapport avec notre Consulat général à Istanbul. Ni moi ni M. Albrecht n'avons cependant eu l'avantage jusqu'à ce jour de revoir M. Stierli. J'avais entretenu ce dernier également de nos projets de Kars et d'Istanbul et l'avais prié de se mettre en rapport avec M. Besuchet pour préparer un reportage éventuel pour Beromunster. J'ignore s'il l'a fait.

Il n'y a pas, que je sache, d'autres journalistes suisses en Turquie. La "NZZ" y maintient bien deux correspondants soit M. Roland Oertel pour les affaires politiques et M. Franz von Caucig pour les affaires économiques. Les deux sont cependant de nationalité allemande. Nous pouvons certainement compter sur un reportage intelligent, surtout, dans le cas d'espèce, de la part du correspondant économique Caucig. Je doute cependant que M. Oertel et M. Caucig seraient disposés à se rendre à Kars, sans en être chargés directement par l'administration de la "NZZ" à laquelle, cas échéant, il conviendrait que vous vous adressiez de votre propre chef.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

*Heinrich*

Copies: à M. Georges Besuchet, Istanbul  
à M. Gilbert Durnat, Kars  
au Consulat général de Suisse, Istanbul